

Ernest Chantre (1843-1924)
et ses recherches dans la nécropole de Koban
(Ossétie-du-Nord)

Christine LORRE

Conservateur du département d'archéologie comparée

Musée d'Archéologie nationale

Le Caucase est certes connu en Europe depuis l'Antiquité au moins par l'intermédiaire de mythes et de grands textes qui nous ont été transmis par les Grecs, tels que ceux évoquant l'arche de Noé, le voyage de Jason et des Argonautes en Colchide ou l'histoire de Prométhée, etc. mais jusqu'au XVII^e siècle cette connaissance ne relève guère d'une exploration concrète de l'espace géographique proprement dit. Par ailleurs, cette exploration qui s'intensifie dès le XVIII^e siècle, est liée au projet de colonisation russe, inauguré par les conquêtes territoriales de Pierre le Grand et de ses successeurs vers la Caspienne et en Transcaucasie : la reconnaissance du territoire caucasien a alors souvent une vocation militaire quand elle n'est pas liée à des missions de prospection des ressources minières sur lesquelles lorgne le pouvoir tsariste pour le développement industriel de la Russie¹.

Au XIX^e siècle, c'est également dans un contexte lié à la définition de nouvelles identités nationales au sein d'un continent européen en pleine effervescence politique et intellectuelle qu'évolue la collaboration entre savants d'Europe occidentale et savants russes auxquels – selon les termes d'Ernest Chantre lui-même — « appart [ient] l'initiative du mouvement scientifique qui [va] se poursuivre au Caucase pendant tout le XIX^e siècle »². À une époque où s'élaborent en France les paradigmes de la jeune préhistoire, l'intérêt des voyageurs européens pour les régions reculées et difficiles d'accès de l'Asie occidentale va changer de nature, surtout après le *Voyage autour du Caucase, chez les Tcherkesses et les*

¹ Voir à ce sujet la deuxième partie du récent ouvrage publié par Marina FROLOVA, *Les paysages du Caucase. Invention d'une montagne*, Paris, CTHS, 2006, p. 39-109.

² CHANTRE (E.), *Recherches anthropologiques dans le Caucase*, t. I : *Période préhistorique*, Paris-Lyon, 1885, p. XXI.

Abkhases, en Colchide, en Géorgie, en Arménie et en Crimée que Dubois de Montpéroux entreprit en 1833³.

À partir de la seconde moitié du XIXe siècle, au-delà de la recherche de simples « curiosités », les observations archéologiques et anthropologiques, effectuées sur le terrain par les savants russes et leurs homologues français ou allemands, viseront à une compréhension toujours plus exhaustive des cultures étudiées. À la suite des premières fouilles de Frédéric Bayern par exemple, ou encore des travaux de Smirnow [savant botaniste], une impulsion décisive est donnée à la recherche pré- et protohistorique en Russie à l'occasion du congrès et de l'exposition anthropologique de Moscou en 1879.

Or dès le milieu du XIXe siècle, en plein cœur du Grand Caucase, au pied du Mont Kazbek, près du village de Koban (actuellement en Ossétie-du-Nord), ont été mis au jour lors d'un effondrement, de nombreux objets de bronze mêlés à des ossements humains. Une partie de ces découvertes fortuites est négociée en 1869 à Vladikavkaz puis une autre partie parvient au Musée caucasien récemment créé à Tiflis (Tbilissi) où G. D. Filiminov, conservateur du musée archéologique de Moscou (aujourd'hui Musée historique de Moscou) qui prépare précisément la grande exposition anthropologique de 1879, peut l'examiner⁴. Les bronzes de Koban furent, dès cette époque, l'objet d'un immense engouement au point que leur recherche entraîna un véritable pillage qui alimenta des collections d'amateurs et des musées, tout en privant irrémédiablement ces pièces de leur contexte archéologique.

La première exploration d'Ernest Chantre :

C'est dans ce contexte qu'Ernest Chantre, sous-directeur du Muséum d'histoire naturelle de Lyon, est invité à participer aux travaux du congrès de 1879 et obtient simultanément du Ministère de l'Instruction publique, une mission gratuite « pour faire – selon les termes de l'arrêté ministériel — des études relatives à

³ Le résultat de ses pérégrinations a été publié en 6 volumes à Paris, Gide éd., 1839-1843.

⁴ CHANTRE (E.), « La nécropole de Koban en Osséthie (Caucase) », *Matériaux pour l'Histoire primitive et naturelle de l'Homme*, XVIIIe année, 2^e série, t. XIII, 1882, p. 242.

l'anthropologie, à Kasan [sic], au Caucase, en Crimée et en Turquie »⁵. Ses travaux personnels et notamment ses recherches sur les âges des métaux dans la vallée du Rhône (France) lui valent déjà la reconnaissance du monde savant contemporain. Préoccupé de remonter aux sources de la métallurgie tout comme Jacques de Morgan qu'il ne connaît pas personnellement, Chantre songe à entreprendre des fouilles dans la région de Tiflis (actuelle Tbilissi) en Géorgie, en compagnie de Frédéric Bayern qui a déjà mené avec succès des recherches archéologiques dans les nécropoles de Marienfeld, Sartatchalo (Géorgie) et Redkine Lager (Arménie). Son séjour à Moscou, où étaient exposées les premières découvertes recueillies dans le Caucase, ainsi que sa collaboration avec Gustav Radde, directeur du musée caucasien à partir de 1863, Smirnow et Bayern, ont permis à Chantre de rassembler et tirer parti des observations de ces collègues et d'établir déjà des comparaisons avec la «civilisation du premier âge du Fer florissante dans le centre de l'Europe » (culture de Villanova en Etrurie ou celle de Hallstatt en Autriche) fondées sur la parenté de certaines productions comme les fibules à arc simple, les figurines animalières, les motifs décoratifs en forme de svastika ou de spirale... Dans sa publication, l'explorateur fournit même la liste des objets spécialement recueillis lors de son voyage pour le Muséum de Lyon⁶.

La deuxième exploration :

Dès novembre 1880, Chantre, décidé à étendre ses « investigations à l'Arménie méridionale avant de revenir au Caucase »⁷, sollicite une nouvelle mission – subventionnée pour cette fois — qu'il obtient au printemps suivant accompagnée d'une indemnité de 10 000 F⁸. Dans la notification, il est stipulé que «l'archéologie ne devra pas non plus rester étrangère [aux] préoccupations [du savant] »... À la lecture des documents, il apparaît qu'il a dû batailler auprès des autorités puisque,

⁵ Par arrêté du Ministre de l'Instruction publique du 8 août 1879 et avec l'appui du Dr Lortet, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Lyon ; cf. Archives nationales F¹⁷/ 2946^e, dossier Ernest Chantre, mission en Transcaucasie.

⁶ CHANTRE (E.), *op. cit.*, p. 25 et suiv.

⁷ CHANTRE (E.), *Recherches anthropologiques dans le Caucase*, t.I, p. XXXII.

⁸ Archives nationales, F¹⁷/ 2946^e, dossier Ernest Chantre, mission en Transcaucasie.

dans une lettre du 24 février 1881⁹, il envoie des « renseignements complémentaires que réclame la Commission des voyages au sujet de [sa] demande de mission en Transcaucasie » auxquels sont jointes des lettres de recommandation de savants aussi connus que le naturaliste Jean de Quatrefages de Bréau ou Émile Burnouf, directeur honoraire de l'École française d'Athènes. Alexandre Bertrand, directeur du musée des Antiquités nationales (Musée d'Archéologie nationale depuis 2005), envoie quant à lui un rapport défavorable, jugeant que seule une expédition d'un an, avec l'aide des Russes et une somme de quarante ou cinquante mille francs, serait suffisante « pour commencer » à explorer « le Caucase et les contrées qui s'étendent au pied du mont Ararat »¹⁰.

Chantre précise qu'il est « personnellement disposé à consacrer à ce voyage dix mille francs et que la ville de Lyon [lui] alloue une somme presque égale » [ce qui donne au total la somme de 30 000 F, somme considérable pour l'époque et pour un tel but]. Enfin, le savant a recours à un argument quelque peu manipulateur selon lequel « [il] serai [t] heureux de rapporter [aux] musées nationaux¹¹ des collections dont l'importance dépendra beaucoup des sommes qu'[il] aura eu (sic) à sa disposition »...

Dès le mois de juin 1881, le savant indique dans une lettre adressée à Xavier Charmes¹², qu'il a « déjà réussi à réunir de très intéressantes collections anthropologiques et zoologiques » et qu'il a « fait plus de trois cent (sic) photographies » avant de « faire partir dix caisses d'objets anthropologiques et zoologiques à l'adresse de Monsieur le Ministre [de l'Instruction publique] »¹³. Un mois plus tard, l'explorateur rend compte au ministre de sa progression après qu'il a dû modifier son itinéraire en raison du mauvais état sanitaire des régions parcourues. Il a pénétré en Arménie par la Haute-Mésopotamie et le Kurdistan occidental, atteignant Diyarbakir et la région du lac de Van après avoir fait quelques haltes en

⁹ Archives nationales, *ibid.*

¹⁰ Archives nationales, *ibid.*, document 7.

¹¹ Il s'agit bien sûr ici des musées français, à une époque où le partage des trouvailles archéologiques n'était pas régi par les lois que nous connaissons aujourd'hui.

¹² Directeur du secrétariat et de la comptabilité des missions à l'étranger au Ministère de l'Instruction publique, interlocuteur direct des chefs de mission à cette époque.

¹³ Lettre manuscrite envoyée de Tiflis, le 3 juin 1881 ; Archives nationales, F¹⁷/2946^c.

Syrie à Alep et en Turquie à Orfa [Urfa] et à Biredjik [Birecik]¹⁴. Du lac de Van, il a gagné les contreforts méridionaux du mont Ararat et, après avoir séjourné sans encombre dans cette partie du Kurdistan grâce à l'appui des autorités russes, il a franchi la frontière entre Igdir et Erevan, avant de rejoindre Tiflis [Tbilissi] où dit-il, il « retrouve ses anciennes relations et [prend ses] dispositions pour entreprendre des fouilles dans les nécropoles qu'[il] avait entrevues dans son premier voyage »¹⁵. Ne perdant pas de temps, il annonce qu'il procédera à un nouvel envoi de caisses avec le produit de ses fouilles « dans les nécropoles préhistoriques de l'Osséthie et de la Cachétie »...

L'exploration de la nécropole de Koban :

Arrivé ainsi en juillet 1881 à Koban (Ossétie-du-Nord), Ernest Chantre a bien l'intention de tirer le meilleur profit possible de sa collaboration avec Frédéric Bayern et le colonel Olchewski qui lui ont fourni des renseignements précis, pour « opérer des fouilles méthodiques » qu'il n'avait pas pu entreprendre lors de sa mission de 1879¹⁶. De fait, dans une nouvelle correspondance, il signale avec enthousiasme que « les résultats ont dépassés de beaucoup [ses] espérances » et qu'il « a été très heureux »¹⁷. « Dans la nécropole de Koban supérieur », il a pu « ouvrir dix tombeaux des plus intéressants et des plus riches », qui sont « faits de dalles brutes » et qui contiennent des « mobiliers funéraires et quelquefois aussi des squelettes parfaitement conservés ». L'auteur insiste sur le fait que « cette nécropole [...] paraît devoir ouvrir à l'archéologie préhistorique, non seulement du Caucase, mais de l'Occident tout entier, des horizons (sic) des plus nouveaux et des plus importants ». Alternant tout au long de sa mission recherches archéologiques, géologiques, zoologiques et anthropologiques, il a également revu en compagnie de

¹⁴ D'où il a rapporté quelques objets archéologiques aujourd'hui conservés au M.A.N. de Saint-Germain-en-Laye, n° 26 573 à 26 580, inscrits sur l'inventaire du Musée des Antiquités nationales dès 1881.

¹⁵ Lettre manuscrite envoyée de Tiflis, le 15 juillet 1881; Archives nationales, F17/ 2946^c.

¹⁶ Il avait malgré tout pu examiner les objets déjà recueillis par ses collègues et conservés dans des collections particulières ou au musée de Tiflis. E. Chantre relate les circonstances de la découverte du site et l'intérêt qui lui est progressivement accordé dans ses *Recherches anthropologiques dans le Caucase*,..., t. II, p.13-14 et p. 18-23.

¹⁷ Lettre manuscrite envoyée de Tiflis, le 10 août 1881 ; Archives nationales, F¹⁷/ 2946^c.

Bayern la grande nécropole de Mchketi [Mztcheta, Géorgie] où il avait exécuté des fouilles en 1879 ainsi que celle de Marienfeld.

Dans sa publication, Chantre précise que depuis 1879 Khornukov, le propriétaire du terrain où se trouve la nécropole protohistorique de Koban, aidé des savants qui se sont successivement intéressés à cette découverte, a mis au jour « plus de cinq cents tombeaux qui n'ont pas donné moins de vingt mille objets dispersés actuellement dans plusieurs collections publiques ou particulières dont les principales sont celles du Musée national de Saint-Germain-en-Laye, du colonel Olchewski à Vladikavkas, du Musée impérial de Vienne, du Musée de Tiflis, du comte Ouvaroff, du Muséum de Lyon, du Musée historique de Moscou, du général Komaroff à Tiflis et du professeur Virchow à Berlin »¹⁸.

Dans la nécropole qui occupe deux hectares à proximité du village de Koban-le-Haut, Chantre fait ouvrir de grandes tranchées qui mettent au jour vingt-deux sépultures. Dix d'entre elles lui permettent d'étudier plus finement leur organisation architecturale ainsi que la composition des mobiliers funéraires. L'archéologue remarque en particulier qu'il n'y a aucune trace d'incinération. Les sépultures, tantôt construites en caissons de grosses dalles brutes, tantôt en gros moellons irréguliers, n'abritent la plupart du temps qu'un seul individu. Tant dans les publications qu'il entreprend de retour en France que dans sa correspondance¹⁹, Ernest Chantre insiste sur le fait que le mobilier funéraire a été trouvé parfaitement en place, se contredisant parfois lui-même puisqu'il lui arrive de noter dans sa publication un remplissage remanié lors des descriptions individuelles des tombes...

La reconnaissance officielle et l'entrée du matériel archéologique au MAN, Saint-Germain-en-Laye :

¹⁸ CHANTRE (E.), *Recherches anthropologiques...*, t. II, p. 14.

¹⁹ Voir à ce sujet la lettre envoyée par Chantre à Gabriel de Mortillet, conservateur-adjoint au MAN, de Lyon le 24 mars 1882 : « (...) Ce que vous me dites de mes tombeaux m'intéresse beaucoup et je m'empresse de vous dire que tout, absolument tout ce qui se trouve dans ces ensembles que j'ai rapportés est du même tombeau pour chaque série. Tout a été pris en place par mes mains et il n'y a absolument aucun remaniement possible : je l'affirme d'une façon formelle (...) » ; archives MAN, Saint-Germain-en-Laye, correspondance dossiers d'œuvre 26894-26990.

Soucieux de rendre publics les résultats extraordinaires de ses recherches dans la nécropole de Koban, Chantre veille à la publication rapide²⁰ du matériel archéologique ainsi qu'à son entrée dans les collections nationales, au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye et au muséum d'histoire naturelle de Lyon. Une partie importante rapportée en France – en dehors de tout accord de partage avec le pays d'origine — a été acquise par le MAN en novembre 1882²¹ cependant que, déjà en mars et en juillet de la même année, le fouilleur avait fait don au musée de la majeure partie de ses trouvailles. Il est possible que par l'acquisition onéreuse de novembre, l'administration des Beaux-Arts ait souhaité exprimer sa reconnaissance envers ce généreux donateur. Enfin, le 20 mars 1883, sont enregistrés d'autres objets de Transcaucasie « reçus par l'intermédiaire du Trocadéro »²². Sur la totalité des numéros d'inventaire du matériel archéologique rapporté du Caucase par Ernest Chantre et acquis par le musée d'Archéologie nationale, les numéros attribués au matériel provenant de la nécropole de Koban sont au nombre de 250²³ pour un total évalué aujourd'hui à environ 750 objets individualisés. Sans doute pour rembourser une partie des 10 000 F que l'archéologue a utilisés sur sa fortune personnelle, par courrier officiel du 12 novembre 1882, il « rappelle » à Alexandre Bertrand, directeur du MAN, « qu'il [lui] sera très agréable de recevoir d'ici la fin de ce mois [novembre] la plus grosse

²⁰ CHANTRE (E.), La nécropole de Koban en Osséthie (Caucase), in : *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, XVIIIe année, 2^e série, t. XIII, juin 1882, p. 241-265, 9 pl. et lettre manuscrite adressée de Lyon à Gabriel de Mortillet, le 24 mars 1882 ; M.A.N., Bibliothèque, correspondance Chantre.

²¹ Numéros d'inventaire 27110 à 27226 et 27258 à 27270 : proposition d'acquisition acceptée par le Comité consultatif des Musées nationaux dans sa séance du 9 novembre concernant un lot de 1060 objets pour un montant de 6 000 Francs, lettre du Directeur des Musées nationaux au Sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts du 22 novembre et arrêté ministériel du 30 novembre 1882 statuant sur l'acquisition de la collection Chantre ; Archives nationales, F²¹/ 4443. Liste des objets jointe aux pièces financières du dossier ; Archives centrales des Musées nationaux, MM 1882/I.

²² Mention marginale inscrite sur le registre d'inventaire du musée ; il s'agit du Musée ethnographique fondé en 1878 et situé dans l'ancien palais du Trocadéro à Paris. Les objets concernés ne proviennent pas d'une nouvelle mission effectuée en compagnie d'Adrien de Mortillet en 1883 mais font partie des découvertes de 1881, comme il est précisé sur l'inventaire du M.A.N.

²³ Ces numéros correspondant souvent à l'enregistrement de lots de plusieurs objets, le nombre total de ces objets s'élève à plusieurs centaines.

partie du montant des bronzes de Koban, ainsi qu'[il a] eu la bonté de [le lui] offrir [lui-même] »²⁴.

²⁴ Archives M.A.N. de Saint-Germain-en-Laye, dossiers des collections, collection Chantre.

L'intérêt des recherches d'Ernest Chantre et la typologie des objets représentés au sein des collections :

Conscient que ses recherches ne peuvent prétendre à l'exhaustivité, Ernest Chantre a été malgré tout l'un des premiers à utiliser systématiquement l'étude comparative des mobiliers archéologiques fondée sur sa vaste culture archéologique et anthropologique, ainsi que sur la définition préalable d'aires culturelles²⁵, ce qui lui permet d'une part de déceler des influences provenant de l'aire proche-orientale (du monde assyrien notamment) et d'autre part, d'apprécier la présence de certains types d'objets²⁶ dont la fréquence l'aide à définir les caractéristiques de la culture proprement « kobanienne »²⁷ de l'âge du Fer caucasien. C'est encore dans cet esprit que certains travaux ultérieurs ont été poursuivis²⁸. Pour avoir été l'un des premiers savants d'Europe occidentale à mesurer toute l'importance scientifique de la nécropole de Koban et y avoir pratiqué en quelque sorte une campagne archéologique de sauvetage, Chantre a aussi eu le mérite d'avoir transmis rapidement à la communauté scientifique de l'époque la connaissance de ses découvertes spectaculaires. Aidé des travaux de ses contemporains tels que la communication du comte Ouvarov au Congrès de 1879²⁹, Chantre voit ses découvertes trouver un certain écho puisqu'une partie de sa collection est présentée au sein de l'Exposition rétrospective du Travail de l'Exposition universelle de 1889³⁰. En tant que membre de la Société d'Anthropologie de Paris, le savant y expose également une carte ethnographique et des moulages de crânes issus de son séjour caucasien.

²⁵ Voir notamment la démonstration de sa méthode dans : CHANTRE, *Recherches anthropologiques dans le Caucase...*, t.II, pp. 7-10

²⁶ Les bonnes relations qu'Ernest Chantre entretenait apparemment avec ses collègues et collectionneurs russes l'ont certainement aidé à se constituer un bon corpus de références...

²⁷ C'est le terme qu'il emploie dans : CHANTRE, *op. cit.*, p. 7.

²⁸ Notamment certains travaux de chercheurs russes rapidement évoqués dans ANDRE-LEICKNAM (B.) et MOHEN (J.-P.), "Voyages archéologiques au Caucase à la fin du XIXe siècle", dans : *La Revue du Louvre et des musées de France*, 1978, n°5/6, p. 321.

²⁹ SCHILTZ (V.), « Les bronzes de Koban », *Archeologia*, n° 128, mars 1979, p. 28-43.

³⁰ *Exposition universelle internationale de 1889 à Paris. Catalogue général officiel : Exposition rétrospective du Travail et des sciences anthropologiques : Section I. Anthropologie, Ethnographie*, Lille, Impr. Danel, 1889.

Même si Chantre demeure tributaire des approches méthodologiques de son temps et qu'à l'instar de certains de ses collègues³¹, il ne sait « voir » ni « interpréter » tout autre vestige d'occupation humaine que ceux des cimetières anciens, il n'empêche que ses observations enregistrées sur le terrain et sa publication monumentale de 1885-1886, saluée par F. Hancar jusque dans les années 1950, peuvent servir aujourd'hui à une nouvelle étude scientifique des collections. À partir des informations ultérieurement complétées et publiées à diverses occasions concernant une partie de ce matériel archéologique³², le tri et le reclassement du mobilier funéraire de la nécropole de Koban actuellement en cours au MAN, en collaboration avec le Muséum de Lyon et un jeune chercheur du Centre archéologique de Tbilissi, a justement pour but de corriger et de compléter certaines des propositions de restitution d'assemblages funéraires effectuées un peu rapidement à l'occasion du montage de l'exposition « Avant les Scythes » au Grand Palais en 1979³³, sous la direction de Jean-Pierre Mohen, alors conservateur au MAN.

Les fouilles ultérieures de l'époque soviétique ont permis de reconnaître des habitats (à Sertjen-Iourt, près de Grozny, Tchétchénie par exemple) qui nous donnent des indications pour reconstituer le mode de vie montagnard des habitants de Koban fondé sur la pratique de la transhumance en été et l'exploitation des gisements de minerais situés en altitude à la lisière des neiges éternelles.

Un grand nombre d'observations de Chantre ont été corroborées par ces découvertes plus récentes et ont été retenues pour caractériser la culture dite « classique » de Koban (Xe-VIIe siècle avant J.-C.). Ainsi, alors que le savant avait observé que « les ossements étaient rarement bien conservés », il est désormais

³¹ Nous pensons par exemple à Jacques de Morgan, autre personnalité ayant joué un rôle fondamental dans la formation des collections archéologiques d'Arménie, de l'ancien Talyche russe (aujourd'hui Azerbaïdjan) et du Talyche iranien du département d'archéologie comparée du M.A.N.

³² Voir notamment *Archéologie comparée : Catalogue sommaire illustré des collections du musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, t. 2 : Europe orientale, Asie, Océanie, Amérique*, Paris, Ed. de la R.M.N., 1989, pp. 73-92. ; *Avant les Scythes : préhistoire de l'art en U.R.S.S.*, catalogue d'exposition (Paris, Grand Palais, 6 février-30 avril 1979), Paris, Ed. de la R.M.N., 1979, pp. 162-201.

³³ Par exemple la tombe n°9 (féminine), in CHANTRE, *op. cit.*, pp. 25-26, fig. et la tombe n°12 (masculine), in CHANTRE, *op. cit.*, pp. 27-28, fig.

reconnu que les défunts sont déposés majoritairement sur le côté droit, en position fléchie, à l'intérieur d'un espace funéraire en forme de caisson rectangulaire délimité par des dalles plates souvent en calcaire, posées de chant, ou parfois par des moellons irréguliers.

Les objets en bronze constituent, avec quelques vases en terre cuite à décor géométrique, l'essentiel du mobilier funéraire tant dans les sépultures masculines que féminines. Dans les tombes masculines, on trouve un assez grand nombre d'éléments de harnachement (mors, barrettes latérales de mors, plaques et grelots) mais plus encore d'armes (pointes de lance, pointes de flèches, lames de poignards et de haches).

Quelques exemples de la typologie des objets kobaniens :

- les **lames de hache** : elles sont considérées comme l'un des types d'objets les plus caractéristiques de la culture de Koban. Le plus souvent longues et étroites, elles offrent un profil sinueux et un tranchant plus ou moins fortement convexe. Le trou d'emmanchement est le plus souvent de section ovale et souligné ou renforcé de part et d'autre par des nervures ou arêtes très prononcées. Le décor est souvent envahissant et occupe parfois non seulement les plats de la lame mais également les rebords supérieur et inférieur et jusqu'au talon. Ce décor est soit géométrique, soit animalier, voire parfois une combinaison des deux possibilités. La répartition du décor finement incisé ne respecte pas nécessairement les plans de la lame et déborde d'une face sur l'autre, contribuant à cette impression de décor envahissant ou « en déroulé ». Hormis des motifs géométriques à base de zigzags, de pointillés, de triangles et de chevrons, les thèmes décoratifs principaux sont animaliers : serpents, poissons stylisés, canidés ou loups qui occupent le plus souvent la zone élargie du tranchant.

- les **poignards** : ce sont des armes majoritairement courtes et à double tranchant, que l'on peut considérer comme les ancêtres du court poignard traditionnel porté plus tard pendant des siècles par les populations caucasiennes. Certains exemplaires ont une lame et une poignée fondues séparément puis assemblées par rivetage, tandis que d'autres sont coulés d'une seule pièce. La

poignée reste cependant bien distincte et est soulignée de nervures horizontales. Certains auteurs pensent que ce décor de nervures peut évoquer le souvenir de la ligature qui assurait au départ le maintien d'éléments de bois ou d'autre matériau organique, autour de l'axe métallique de la poignée. Sur les exemplaires les plus spectaculaires, le pommeau est orné d'un décor animalier en ronde-bosse : petites têtes de moutons aux cornes enroulées sur elles-mêmes par exemple...

- les **plaques de ceinture** : dans le Caucase, la ceinture peut être à la fois un élément du costume, un élément de parure donc un signe de distinction sociale, et également une arme défensive quand elle s'élargit et protège les organes vitaux (par exemple les larges ceintures de bronze propres à la Transcaucasie). Ici, les plaques ou fermoirs de ceintures terminaient plutôt des ceintures de cuir ou de tissu épais sur lesquelles ils étaient fixés grâce à la rangée de petites perforations latérales. Le type le plus fréquemment rencontré semble être celui en forme de plaque rectangulaire allongée avec un crochet au revers. Le plus souvent, le décor est incisé et en dehors de motifs géométriques, peut présenter une superposition de trois figures animales généralement identiques (canidés, poissons, chevaux). Parfois ce décor est exécuté en creux, dans une sorte de champlevé formant des motifs profondément excisés. Ces motifs pouvaient être ensuite incrustés d'un matériau formant contraste tel que le fer, dont l'obtention malaisée au début l'a d'abord fait utiliser sous forme d'incrustations, tel un matériau précieux. D'autres plaques de ceinture étaient plus rarement ornées de figures animales en ronde-bosse.

Conclusion

Avec toutes les précautions d'usage en vigueur aujourd'hui en matière d'interprétation des données archéologiques, il faut reconnaître que la collection Chantre met facilement à la disposition de la communauté scientifique contemporaine un corpus d'objets significatifs d'un volume important. Au recoupement attentif des sources documentaires subsistantes et des publications anciennes, il apparaît encore possible de reconstituer, même partiellement, certains assemblages funéraires originaux. Il faut donc souhaiter que de telles collections anciennement constituées puissent encore de nos jours être prises en considération et contribuer à une

meilleure compréhension de la civilisation caucasienne dont tous les spécialistes s'accordent à penser aujourd'hui qu'elle fut l'une des plus brillantes de la protohistoire. Par ailleurs de nouveaux projets de collaboration, en cours d'élaboration avec des chercheurs caucasiens (Musée national de Géorgie et Centre archéologique de Tbilissi), permettent d'espérer une meilleure connaissance de ces ensembles archéologiques dans la zone même d'où ils proviennent.

Christine LORRE

Conservateur du département d'archéologie comparée

Musée d'Archéologie nationale

Château – place C. de Gaulle

78105 Saint-Germain-en-Laye Cedex

Tél. : 01 39 10 13 03/Télécopie : 01 34 51 73 93

christine.lorre@culture.gouv.fr